

Le pasteur face aux contraintes de la vie quotidienne : l'exemple de l'Église évangélique du Cameroun

NOUS reproduisons ci-dessous — avec son autorisation — le témoignage que le pasteur Fabien Ouamba avait présenté lors de la table-ronde « Églises africaines et contraintes économiques », organisée au Centre Thomas More, à L'Arbresle, les 23 et 24 janvier 1988. Il se trouve corroboré par les observations de l'abbé Prosper Abega, curé de la paroisse de la Briqueterie, un quartier populaire de Yaoundé. Ce texte comporte quelques modifications mineures par rapport à l'intervention du pasteur Ouamba.

Vous me permettez, pour commencer, deux excuses quant au contenu et à la forme de mes propos.

— Faute des documents nécessaires, je ne vous présenterai pas une analyse de la situation. Je me contenterai de faire un témoignage à partir de ma propre expérience. Ce qui restreindra forcément et même dangereusement mon champ d'action et, je le crains aussi, l'intérêt de notre sujet.

— Faute d'être un témoin direct de la situation actuelle (je suis ici en Europe depuis bientôt quatre ans et sans retour en Afrique entre-temps)*, je me suis permis de remanier le plan proposé. Je ne partirai donc pas des pressions familiales, de la nécessité d'y répondre ou du bien-fondé d'une initiation pratique à la gestion économique, dans le cadre global de la formation des prêtres et des pasteurs, pour poser le problème de leur survie dans l'Afrique actuelle. La situation sociale des pasteurs les y oblige.

peut-être plus que leurs collègues les prêtres, ils ont tous en commun, comme nous le verrons, la disparité des ressources.

Église et finances

L'argent, thermomètre de la foi ? Question échappatoire tout autant que préoccupante. Elle ne mérite pas d'être posée parce que nous connaissons les besoins immenses de l'Église et la nécessité d'avoir l'argent pour les satisfaire. Elle devient préoccupante de par la place qu'occupe l'argent dans la vie de l'Église.

Ainsi dois-je me rappeler la première année de mon ministère pastoral. Tout zélé de me préoccuper d'abord de l'Évangile, j'ai donné tout mon temps à l'aumônerie auprès des jeunes et des catéchumènes. Avec eux, nous avons entamé des actions à l'hôpital et en prison. Il va sans dire que les jeunes, les malades et les prisonniers sont de la catégorie financièrement non-productive. Ce qui explique pourquoi ma cible n'était pas atteinte (1). Or, au consistoire, une paroisse était reconnue pour active et applaudie non pour ses activités spirituelles, sociales, éducatives ou formatives mais d'abord par son apport financier à l'Église. Je l'ai compris plus tard, ce n'est pas que l'Église ne se préoccupe pas de sa vraie mission, mais c'est qu'il lui faut *d'abord* avoir le minimum pour subvenir à ses besoins et alors elle pourra *ensuite* évangéliser et témoigner. L'embêtant réside dans le fait qu'une primauté est ainsi progressivement donnée, inconsciemment ou en toute objectivité, à l'argent. Il faut de l'argent pour le salaire des pasteurs, évangélistes, autres personnels, services et fonctionnement de l'Église. L'Église évangélique du Cameroun paie elle-même son personnel depuis les temps missionnaires (2). Les efforts des membres et de chaque communauté sont énormes parfois, très pesants mais généralement acceptés bon gré mal gré.

Voici, à titre d'exemple, la structure du budget d'une paroisse, celle du Centenaire, en 1986 (3) :

* NDR : le pasteur Ouamba est maintenant rentré au Cameroun, où il enseigne à l'École de théologie de Ndoungué.

(1) La cible, c'est le montant d'argent fixé, adopté et demandé à chaque communauté et à l'ensemble de l'Église pour couvrir ses besoins. Nous parlons ici de l'Église évangélique du Cameroun.

(2) Ce fut l'une des conditions pour que les Missions évangéliques de Paris acceptent,

en 1917, de reprendre le champ de Mission bâlois au Cameroun après le départ des Allemands. Cf. J. Van Slageren, *Les origines de l'Église évangélique du Cameroun*, Yaoundé, éd. Clé. 1972.

(3) Voir *Trait d'union*, Église évangélique du Cameroun, paroisse de Bonakou, activités en Français, Douala, mai 1987, p. 5. Tous ces chiffres sont en f. CFA.

RÉALISATION BUDGET 1986

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
— Offrandes dominicales (Adultes + enfants)	3 233 190	Cible régionale	2 200 000
— Offrandes mensuelles	2 234 995	Collectes spéciales	80 000
— Dons spéciaux	160 200	Frais de fonctionnement	6 419 069
— Caisse retraite	666 415	Salaire Boy - Gardien	636 820
— Fête de récoltes	4 822 370	Caisse retraite	1 000 000
<i>Total reçu</i>	12 107 170	Téléphone	326 932
		Bibliothèque	1 036 932
		Aide extérieure (Ntolo)	1 600 000
		Imprévus	153 000
		<i>Total dépenses</i>	13 452 371

On aperçoit que dans l'ensemble des efforts financiers et sans compter les dons en nature (et argent) faits au pasteur, l'Église accorde une grande importance au « salaire des ouvriers ». Dans sa lettre du 18 avril 1985, le regretté pasteur Kotto, alors président de l'Église, nous disait : « La solidarité cimenter l'unité de l'Église et facilite les affectations des ouvriers, pour que dans n'importe quelle région synodale où on est affecté, on perçoive ses douze mois d'allocation de subsistance que certains se plaisent à appeler salaire ! Seuls Douala et Yaoundé paient douze mois sur douze. Les dix autres régions doivent recevoir chacune un complément provenant de la Caisse centrale qui est elle-même ravitaillée par les régions synodales ! Le déficit est inévitable !

Nous constatons ainsi le rôle des finances dans la vie de l'Église. Des finances destinées surtout à subvenir aux besoins de l'institution et surtout au salaire du personnel. Ce salaire conditionne aussi, comme nous allons le voir, les rapports entre le pasteur et l'Église, communauté ou institution. Il convient donc avant de voir ces rapports de reconnaître que les Églises africaines ne sont pas si passives ou incapables de subvenir à leurs propres besoins. Elles le font avec une générosité telle qu'il faut les voir en action pour les reconnaître capables de « se débrouiller ». Le problème vient quand il faut aller au-delà de la débrouillardise et au-delà de la satisfaction de leurs besoins propres. Mais c'est là déjà un autre sujet. Ce qui nous intéresse pour le moment, c'est le rapport pasteur, Église et finances.

Pasteur, Église et finances

Les rapports entre le pasteur et la communauté s'établissent à partir ou en fonction de ce qu'il est totalement ou non pris

en charge. Il faut noter ici la dépendance, l'interdépendance ou l'indépendance entre le pasteur, l'argent et sa communauté. Illustrons les trois cas :

a) Le pasteur vit par la communauté. Il dépend de celle-ci. C'était le cas dans mes trois premiers postes de travail (Mbanga, Poola et Bafang). C'est d'ailleurs le cas pour la majorité des pasteurs, et même le principe de base de l'Église évangélique du Cameroun : le pasteur est mis à part par et pour la communauté et ses membres ; celle-ci doit en retour subvenir à ses besoins, lui donner les moyens matériels pour vivre.

Sur cette base, à Mbanga, les membres de la communauté qui étaient financièrement limités m'apportaient volontiers des vivres frais. Quand ils n'en avaient pas, je n'en avais pas non plus. Mon sort était lié au leur.

A Poola, c'était le même principe. Seulement, les membres de la communauté étaient moins fortunés que moi. Miracle, ils réussissaient pourtant à donner le meilleur d'eux-même pour que leur pasteur vive ! Ils se dépouillaient très souvent pour le faire. Je savais donc que quand j'avais, ils n'avaient plus ! Tout le village cotisait pour me faire manger et quand j'avais de quoi manger, c'est eux qui avaient faim. Et quand ils ne trouvaient rien, je n'avais naturellement rien non plus. Et je me souviens encore de ce Noël 1976. Je devais prêcher sur l'annonce de la joie aux bergers. Cruciale question pour moi. De quelle joie devrais-je parler à mes paroissiens, commençant par moi-même puisque je n'en avais pas ? Je savais que mes paroissiens n'en avaient pas non plus puisqu'ils n'avaient pas vendu le café cette année-là dans les meilleurs délais et que leurs récoltes n'étaient pas bonnes de surcroît. Devrais-je leur parler de la joie céleste, de la joie spirituelle et hors de ce monde ? J'avais une seule certitude et je continue de l'avoir : croire que la joie céleste ou spirituelle, pour devenir nôtre, passe par l'histoire, par *notre* histoire. Si elle n'est pas matérielle, elle se montre aussi par le matériel. Preuve ? Dans l'après-midi du même jour de Noël, des amis vinrent de la ville pour nous rendre la « visite de Noël ». Ils apportèrent à manger, à boire et des jouets pour nos enfants. Il y avait ainsi de quoi organiser, tardivement mais quand même, la fête de Noël du village. Pour une fois, c'est le pasteur qui avait de quoi offrir une fête au village. Le sort de la communauté dépendait ainsi de la fortune ou de l'infortune du pasteur.

A Bafang, c'était autre chose. La majorité des membres avaient le minimum financier et matériel. Quelques-uns vivaient même dans l'aisance ou avaient leurs fils « bien placés » à Douala, Yaoundé ou ici en Europe. Non seulement les membres de la communauté tenaient à faciliter et donner une vie décente à leur pasteur, mais ils prenaient les dispositions pour qu'il soit leur « chef » parmi

les chefs et leur gomina (autorité) parmi les gomina (3) et bien entendu leur ta (père spirituel) et avec les exigences protocolaires, symboliques et l'éthique que cela exigeait du Pasteur en retour. Il était la référence spirituelle, matérielle et symbolique de la communauté pitié ainsi dans l'imaginaire des membres de la communauté le pasteur de Bafang n'a pas d'espace pour corriger l'image que la communauté attend de lui. Il doit surtout répondre au désir des représentations que les paroissiens et le peuple en général se font du pasteur. Bafang n'est pas seul dans ce cas. Plusieurs chrétiens aspirent à faire du pasteur qui dépend d'eux leur « idôle » mais aussi parfois leur « torchon » quand il n'est pas ce qu'ils ont voulu qu'il soit pour eux. Un pasteur dépendant des membres vient parfois à avoir tout ce qu'il lui faut et même plus qu'il ne lui faut, mais à quel prix ? A-t-il vraiment les moyens de faire autrement ?

Je voudrais, pour quitter cette catégorie, avec vous, vous dire ce qui me l'a fait quitter avant. C'est à Douala que j'ai opté pour l'interdépendance. Ma paroisse de Douala, tout comme les églises de Douala, est riche. Les gens donnent très facilement et même un peu trop facilement. « Douala est la "Corinthe" financière de l'église » disent les mauvaises langues. C'est la ville de la générosité mais aussi des « affaires ». Les gens pensent donc qu'ils peuvent tout avoir par les mouvements (donner — recevoir) de l'argent. A la différence du pasteur « chef » à qui on donne pour être content de soi à l'Ouest, à Douala on sait, pense et voit les pasteurs comme des pauvres qui ont librement choisi d'être ou de demeurer « pauvres ». Mais à Douala, les pauvres, on les « achète ». On leur donne tout ce qu'ils désirent pour obtenir ce qu'on veut. Voilà pourquoi l'une des manières de choisir, d'accepter ou de refuser d'être uniquement objet d'assouvissement de leur désir, conformément à ce que l'on croit être exigences de l'Évangile, c'est de quitter le cadre de la dépendance pour celui de l'interdépendance.

b) L'interdépendance : le pasteur vit avec la communauté. Il donne à celle-ci une image de lui-même. La communauté peut accepter cette image-là ou lui en fabriquer une autre. Il a aussi en retour des possibilités de rectifier ou de confirmer ce que la communauté dit de lui. Une tension est donc possible et l'interdépendance dépend du fonctionnement de cette tension possible.

(4) *Gomina* : autorité. A la différence des chefs traditionnels (ou autorités traditionnelles), le *gomina* (mot d'origine anglaise, gouverner, gouverneur), c'est celui qui est investi d'une autorité et surtout celle de la répression. On respecte le *gomina* par peur d'être puni. Dans ce cas, le pasteur est-il un *gomina* ? Doit-il même aspirer à le devenir. Toujours est-il dit que plusieurs pas-

teurs jouent le jeu pour ce que A. Mbembe appelle « le conflit du manger » et le « manger d'abord », dans *Afriques indociles. Christianisme, pouvoir et État en société postcoloniale*, Paris, Karthala, 1988. Voir aussi, pour l'idéalisation du pasteur en France, « Que fait notre Pasteur ? », *Le CEP (Église réformée de France. Région Cévennes-Languedoc-Roussillon)* 33 (286), 1988.

L'interdépendance peut venir de ce que :

- le pasteur gagne une partie de son salaire ailleurs ;
- sa femme travaille et le soutient financièrement ;
- il a des grands enfants, de la famille qui s'occupent de lui ou un soutien qui lui vient d'ailleurs ;
- il travaille ailleurs par plaisir, pour pouvoir « joindre les deux bouts » ou « arrondir » ses fins du mois ;
- il a investi ailleurs et a un revenu de ses biens (maisons, plantations, transport, etc.).

Le pasteur ne dépend donc pas totalement de la communauté, et celle-ci le sait. Il a une marge de liberté. Tout le problème ici est de savoir ce qu'il fait de cette marge. Pour ma part, à Douala, ma femme travaillait et j'utilisais une partie de mes heures libres pour donner des cours dans un collège privé laïc. Le travail de ma femme était une nécessité pour notre foyer. Le mien était une stratégie pour mon ministère. En effet, dans une société où l'argent donné ou reçu perdait le sens du service au profit de l'achat et de la possession, il me semblait trouver une plage de liberté avec de l'argent « gagné ». Je pouvais dialoguer avec les paroissiens et nous parlions librement des problèmes dès lors qu'ils savaient que j'étais à l'abri de la nécessité. Je n'étais plus le pauvre pasteur à qui on jette quelques miettes et qu'on utilise ensuite parce qu'il n'y peut rien. J'étais le pasteur que les paroissiens pouvaient rencontrer hors de l'argent comme centre de nos relations. Mon « ailleurs » permettait que nous remettions l'argent « ici » à sa place de serviteur, et non de maître, de nos relations.

Mais, je dois le signaler, « l'ailleurs » du pasteur peut aussi devenir un écran dans sa relation avec ses paroissiens. Il peut attacher plus d'importance dans l'argent qu'il gagne ailleurs qu'à ses relations dans son ministère avec sa communauté. Il y avait des moments où j'avais besoin de cet argent là pour « m'affirmer » devant les paroissiens et aussi comme membre de la communauté. Tout dépendait aussi si l'affirmation de soi était concurrentielle ou constitutive du rapport fraternel et des chances du dialogue entre soi et les autres. La deuxième chose, c'est le sens qu'on donne soi-même à cet ailleurs. Beaucoup de mes collègues pensaient que cet ailleurs n'avait aucun rapport avec leur ministère ou leur vie de chrétien. C'était un gagne-pain, un gagne-argent et ce qui était important, c'était l'argent. Le fait que dans un collège laïc, les élèves laïcs, et pas forcément chrétiens, m'appelaient « pasteur » pendant que je leur enseignais des matières non religieuses, était suffisamment interpellateur pour que je puisse m'aviser. Je ne gagnais pas seulement de l'argent là mais j'étais aussi une présence chrétienne dans ce monde-là. Mon travail ailleurs devenait donc un témoignage et un service dans le monde. A ce titre, je ne me sentais pas différent des autres membres de la com-

munauté qui servaient ailleurs pour avoir de quoi apporter à la communauté. Mais comme vous le constatez, c'est une autre image que le pasteur se donne pour l'Église. Celle-ci reconnaît-elle cette image-là ? Celle que le pasteur se donne pour son ministère et celle que la communauté et la société lui collent ne sont-elles pas de plus en plus trop disproportionnelles et différentes pour entrer en conflit ? La nouvelle identité du pasteur ne sortira-t-elle pas pourtant de ce conflit dont l'argent est l'un des éléments important de la nouvelle symbolique du pasteur ? Dans le cas de l'interdépendance, nous ne pouvons pas non plus l'exclure purement et simplement de nos rapports sans entrer dans la catégorie des pasteurs indépendants financièrement de leur communauté.

c) Les indépendants : très souvent ce sont des pasteurs qui offrent bénévolement leur service à l'Église. Ils sont autonomes financièrement de celle-ci. Ils gagnent leur vie ailleurs. Plusieurs de ceux-là ne résident pas dans le secteur de leur communauté mais sont logés par leurs services. Ils sont généralement professeurs ou directeurs de collège. Il existe ainsi souvent entre eux et la communauté une distance géographique, sociale et parfois économique. C'est peut-être avec eux et sur eux qu'on peut redéfinir aujourd'hui les rapports entre pasteurs et Église. Je n'ai aucune expérience de cette catégorie. Je ne saurais donc m'y attarder. Je voudrais seulement faire remarquer ici que ceux-ci ont de la peine à se démarquer des missionnaires d'autrefois. S'ils ne reçoivent pas, ils donnent. Et qui donne oriente. Ils ont (se donnent-ils ou leur donne-t-on ?) l'image des Pères dispensateurs des biens matériels et spirituels, des redoutables concurrents ou des gens qui font leur service à l'abri du besoin élémentaire. Ils peuvent donc se préoccuper de leur prédication en toute liberté. Mais que font-ils de cette liberté ? Il serait intéressant que l'un d'eux nous en parle.

Nous constatons donc que les sources de revenus et les modalités de la subsistance du pasteur participent à la structuration de ses rapports avec l'Église et aux images que le pasteur et la communauté se forgent mutuellement. Cependant, ces rapports ne s'effectuent pas en vase clos mais dans des relations complexes et vivantes avec la famille et la société.

Pasteur, famille, société et finances

Le pasteur est et reste le fils de ses parents et de sa famille. Il doit normalement participer à la solidarité familiale et prendre soin de ses parents et des autres membres de sa famille. Ce soutien va de soi pour lui, d'être spirituel. On ne vit pas que du

spirituel mais aussi des biens matériels qu'il faut acheter ou des services qu'il faut payer en argent.

Il faut aussi pour les jeunes pasteurs préparer leur mariage et les festivités de leur consécration solennelle au ministère pastoral. Ces deux événements sont généralement pris en charge par la famille, le village, même la région d'origine ou dans laquelle on exerce et parfois les deux. Il faudra en retour montrer par des gestes symboliques ou concrets qu'on reconnaît ce que les autres ont fait et qu'on prend part à la solidarité. On sait aussi que la solidarité a à court ou à long terme des retombées bénéfiques sous forme de la sécurité sociale. On aide parce qu'on a été aidé ou pour être sûr qu'on le sera. Le pasteur doit entrer dans le jeu s'il ne veut pas être marginalisé ou alors parce qu'il a compris le bien-fondé de la solidarité.

Le pasteur a d'autres contraintes. Il est généralement époux et père. Il a donc des responsabilités conjugales et parentales. Or si le pasteur s'est consacré (c'est-à-dire sacrifié comme le pensent la plupart des pasteurs et d'autres gens), doit-il sacrifier aussi sa femme et ses enfants ? Ne sont-ils pas des victimes d'un non-choix de leur part ? Le pasteur peut se permettre de se priver de manger. A-t-il le droit d'obliger les autres à faire des jeûnes forcés ?

La famille doit manger. Il n'y a pas un marché spécial pour les femmes de pasteurs. Elles achètent leurs produits de consommation comme tout le monde. Il arrive parfois que le panier de la femme du pasteur soit rempli par la générosité des chrétiens qui lui épargnent les dépenses de ce « jour-là », mais ce n'est pas tous les jours du marché qu'elle rencontre des cœurs généreux. Une femme de pasteur prévenante ne se hasarderait pas à compter sur cette forme de loterie pour faire son budget familial.

Les enfants du pasteur doivent aller à l'école. Il n'y a plus de privilège pour eux. Ils ne se distinguent plus des autres enfants. Ils achètent les mêmes livres et portent les mêmes uniformes qui ne sont pas offerts mais achetés. A cette époque des loisirs, des jeux et autres possibilités d'épanouissement des enfants, ceux des pasteurs ne sont, ne doivent ou ne devraient pas être des non-bénéficiaires de ces nouvelles technologies d'éducation. Car le ministère pastoral n'est pas une pénalisation sociale des enfants du ministère du culte. Seulement nous comprenons que si sa femme et ses enfants ne doivent pas être des marginalisés sociaux, il faut au pasteur des moyens au-delà de la simple « nourriture du pasteur ».

Un autre problème, et pas des moindres, c'est la santé du pasteur et de sa famille. Il n'existe pas encore une couverture sociale pour eux chez nous. C'est au pasteur de s'occuper de sa propre sécurité sociale et celle des siens. Aucune garantie ne lui est réservée, y compris dans les hôpitaux dits de l'Église, qu'il sera « nor-

malement » traité s'il ne payait pas les frais. Il lui faut donc prévoir ceux-ci. Il lui faut faire des économies pour l'abri de sa famille en cas d'une disparition brutale.

On se rend donc compte. Les exigences sociales traduites par une nécessité de l'avoir du pasteur et de ses dépenses impliquent aujourd'hui la question de l'identité du ministre du culte.

Le pasteur et son identité dans une société en mutation

Il ressort d'une étude sur les bases de l'Église presbytérienne camerounaise faite par J.R.B. Bokagne que le pasteur est : ancien, officier, officiel, évêque, pasteur, ministre donc serviteur dans l'Église du Christ, ange de l'Église, ambassadeur de la volonté de Dieu auprès des hommes, économe des mystères de Dieu (5). Certes, il n'est pas question ici de présenter le ministère pastoral ou d'en discuter. Il est question de savoir en quoi cette représentation, cette fonction, cette référence exige un statut social symboliquement mais aussi matériellement reconnu. Pour que le pasteur surveille, protège, enseigne, dirige ou anime, il lui faut des moyens légalement reconnus. Ceux-ci existent mais au gré de la conjoncture. Il y a des réelles possibilités par lesquelles les Églises africaines peuvent épargner au pasteur les soucis élémentaires. Mais en plaçant le ministère pastoral comme un service ne dépendant pas du monde, les Églises refusent de reconnaître que les modalités de leur présence dépendent en grande partie des conditions de vie de leurs membres et de leur société. Nos pasteurs n'ont pas un statut social légal. Qui sont-ils au fait ? Fonctionnaire, clerc, travailleur libéral, permanent d'association ou ouvrier d'une entreprise ? L'Église est-elle une association ou une entreprise ? Nos Églises ont refusé ou évité de répondre à cette question. Elles prennent généralement la société comme une « salle d'attente », un « passage » vers une autre société, le Royaume de Dieu. Se refusant un statut social légal, elles sont dans l'impossibilité de résoudre légalement la plupart de leurs problèmes, financièrement ceux des salaires des pasteurs. Mon Église, par exemple, ne voudrait pas avoir de bulletins de paie pour les pasteurs de paroisse. Pour les responsables, le pasteur de paroisse n'est pas un fonctionnaire ou un ouvrier au sens civil du terme. L'ambiguïté de statut du pasteur de paroisse lui fait plus de mal de nos jours que du bien. Il ne peut pas bénéficier d'un prêt bancaire parce qu'il n'a aucune garantie de remboursement. Il lui suffit pourtant de faire autre

(5) Voir J.R.B. Bokagne, *Les bases de l'Église presbytérienne camerounaise*, Montpellier, Faculté de théologie, 1982, pp. 291-292.

Voir aussi J.M. Chappuis, *La figue du Pasteur*, Genève, Labor et Fides, 1985 et *CEP, op. cit.*, pp. 12-13.

choses, gagner moins que son salaire de pasteur ailleurs, avec bulletin donc accès au crédit. Ce manque de garantie sociale l'empêche de faire un quelconque projet pour la vie sociale, économique ou familiale.

Faute de cette garantie légale, les pasteurs se débrouillent. Ceux qui travaillent dans les œuvres et bénéficient d'une convention sociale de travail sont hors de cette catégorie. Leur situation de « privilégiés » ne facilite pas toujours le dialogue et la solidarité entre eux et leurs collègues qui n'ont pas un statut civil et juridique leur permettant de bénéficier en toute liberté et en toute légalité des possibilités bancaires et des crédits offerts à tous les citoyens qui jouissent de leur droit. Il devient aussi par ailleurs presque impossible de savoir comment un pasteur de paroisse fait pour avoir des économies, construire sa maison, s'acheter une moto ou une voiture. On comprend ici qu'il pratique bien entendu le « système D ». On est en droit de se demander le degré de négociation, de compromis ou de compromission entre cette débrouillardise et sa liberté de ministre de la parole de Dieu. Une des questions de cette table-ronde était de parler de la disparité des ressources entre pasteur africain et expatrié, pasteur ayant fait des études à l'étranger ou non. Je dirais, avec le risque de me tromper, que le pasteur africain se compare moins à son collègue expatrié qu'à celui qui a fait des études ailleurs. Il tire sa fierté de sa capacité de se « débrouiller » pour vivre. Il n'envie pas forcément son collègue qui a des grands diplômes, si avec son « petit » diplôme et sur place, il a réussi à faire progresser ses enfants à l'école et construire sa maison. Le manque de garantie sociale n'encourage pas les pasteurs socialement « assis » ou « enracinés » à continuer les études parce qu'ils ne sont pas sûrs de trouver ailleurs mieux que ce qu'ils « ont » ou « sont ». D'ailleurs, ceux qui quittent le pays pour une formation ou une responsabilité « montent ». Or, pour la situation sociale des pasteurs, plus on monte, plus on « flotte » en régime social. Alors, beaucoup de pasteurs préfèrent rester sur place et avoir une garantie sociale de fait, plutôt que de bouger sans être sûr de ce qu'on va devenir. On peut comprendre pourquoi les contraintes financières ont et devront de plus en plus avoir des effets grandissants... sur la vie sociale du pasteur et le devenir de son ministère. Que faire alors ? Une grande partie du débat est là.

*

* *

Je voudrais en guise de conclusion à cet entretien sous forme de témoignage faire quatre remarques.

Un proverbe africain dit : quand un baobab tombe, la forêt

en est spectaculairement marquée ; mais quand un arbuste grandit, seuls ceux qui l'on souvent vu ou ceux qui bénéficient de ses effets peuvent le savoir. Je voudrais par ce proverbe vous dire que très souvent on voit vite les calamités et les catastrophes africaines et pas assez les efforts qui sont faits sur place par nos Églises et nos peuples. Les chrétiens et les Églises africaines font d'énormes efforts qu'il nous faut reconnaître. Peut-être la chose est plus marquée dans la plupart des Églises protestantes. Il ne faudra pas tout simplement que l'argent devienne la raison d'être de l'Église. Force est de reconnaître avec D. Marguerat qu'un « lien a été reconnu entre l'argent et le monde de désir qui nous habite » (6). Quelle place occupe cet argent dans la vie de nos Églises et de chaque chrétien ? Telle me semble la constante question qui doit revenir à chaque chrétien, chaque fois que l'on parle de l'argent.

Affranchie de l'asservissement de l'argent-maître, le même argent permet à l'Église qui se réfère à Dieu comme son sujet de servir et de témoigner dans le monde. Il faudra alors à nos Églises un minimum de structures de gestion. Elles donneront une marge de liberté à tous ceux qui utilisent cet argent en société civile. La mutation sociale et les nouvelles exigences qu'elles impliquent obligent les Églises à repenser les structures sociales de ceux qui exercent des ministères à plein ou à temps partiel en son sein. Que représente et que signifie aujourd'hui pour l'Église le pasteur lui-même ? Ou, dans la société, le fait que le pasteur soit une personne hors du commun ? Il lui faudra pourtant un statut social et juridique légal garantissant sa liberté de prédicateur vis-à-vis de l'argent.

Nous avons vu que les pasteurs qui travaillent dans des paroisses riches avaient des fortes chances d'avoir, dans la plupart des cas, moins de problèmes financiers que leurs collègues des paroisses pauvres. Nous avons remarqué que les paroisses riches sont souvent dans des régions riches et la pauvreté de certaines communautés reflète celle de la société à laquelle appartiennent leurs membres. Je voudrais ainsi croire que la condition de vie du pasteur est liée à celle de la société dans laquelle il exerce. Aussi m'arrive-t-il de penser que le pasteur ne doit pas se considérer ou être pris comme le seul « passager » dans la « salle d'attente » qu'est notre monde. Il est appelé à vivre ou à mourir avec la société globale. Je veux ainsi dire que j'écarterais volontiers la solution d'une assistance au pasteur. Je crois plutôt que le pasteur devra participer à la recherche des solutions par lesquelles le relèvement

(6) D. Marguerat, *L'argent dans l'Évangile. Une certaine liberté*, Lausanne, Commission financière du Conseil synodal de l'Église évangélique réformée de l'État de

Vaud, 1985. Voir aussi J. Ellul, *L'homme et l'argent*, Lausanne, Presses bibliques universitaires, 1979 (2^e éd.), p. 148.

du niveau de vie de sa société globale et de sa communauté influe sur le relèvement du niveau de sa propre vie aussi. C'est ici que je dis ce que je pense des aides que les pays d'Europe et d'Amérique envoient de bon cœur en Afrique. Je crois (et je sais que je rêve et j'aime le faire) que la meilleure aide que vous puissiez faire à nos pasteurs, nos Églises et nos pays, c'est de lutter pour la justice des prix des produits de notre travail. Quand le paysan sera content de la vente de son cacao ou de son café, quand le petit ou le grand commerçant de notre ville réalisera des bénéfices et que ses conditions de vie seront ainsi améliorées, d'une manière ou d'une autre celles du pasteur aura des effets. L'Église ne devrait-elle pas être une des vitrines de la société dans laquelle elle vit et témoigne de l'Évangile ?

Vous me permettez, pour finir, cette petite histoire. Elle est authentique. L'événement a eu lieu en Suisse, entre un petit africain et un petit suisse. Le petit suisse, pour montrer sa supériorité au petit africain, a pris un crayon bic et a écrit sur sa peau blanche. D'un air goguenard, il a demandé à son rival africain s'il pouvait aussi écrire sur sa peau noire. Chose impossible bien sûr. Après une petite réflexion, le petit africain a pris le même crayon bic, l'a mis dans ses cheveux crépus et a secoué sa tête sans que le crayon ne tombe. D'un air victorieux, il a aussi demandé au petit suisse de fixer le crayon dans ses cheveux. Chose impossible bien sûr.

Je retiens de cette histoire qu'au lieu de rester à pleurer sur notre sort, au lieu de ne voir que ce que l'autre peut faire que nous ne pouvons faire, il est aussi temps que le pasteur africain, les Églises africaines et nos sociétés découvrent, inventent et créent ce qu'ils peuvent faire et être. C'est de cette manière qu'à tous les niveaux (individuel et collectif), nous saurons que nous avons quelque chose à montrer à nous-même et à l'autre. Quand nous aurons ainsi cherché à découvrir en nous nos « cheveux crépus », nous pourrons faire l'aventure avec l'autre parce que nous aurons où mettre le crayon et de quoi écrire notre nouvelle histoire qui ne fait que commencer.

Fabien Ouamba
École de théologie de Ndoungué